

**Avis de classement
rendu par la commission de sélection d'appel à projets
réunie le lundi 25 juin 2018**

Objet de l'appel à projets :

Création d'un SAMSAH de 10 places pour personnes adultes ayant des troubles du spectre autistique dans le Département d'Indre-et-Loire.

L'avis d'appel à projets a été publié le 23 janvier 2018 au recueil des actes administratifs de la Région Centre-Val de Loire et au recueil départemental d'Indre-et-Loire.

Autorités compétentes :

Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Place de la préfecture
37927 Tours Cedex 9

**Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire**
Cité Coligny
131, rue du Faubourg Banner
B.P. 74409
45044 ORLEANS cedex 1

2 dossiers ont été reçus à l'ARS Centre-Val de Loire.

La commission de sélection a classé les dossiers comme suit :

**N°1 ADMR – Les Maisonnées
N°2 ADAPEI d'Indre-et-Loire**

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'action sociale et des familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission. Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire et le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Fait à Tours, le 25 juin 2018

La Co-Présidente de la commission de
sélection d'appel à projets,
Conseil départemental d'Indre-et-Loire,
1^{ère} Vice-Présidente
chargée des affaires sociales


Nadège ARNAULT

Le Co-Président de la commission de
sélection d'appel à projets,
Le Directeur Général Adjoint de
l'Agence régionale de santé
Centre-Val de Loire,


Pierre-Marie DETOUR